CONFIDENTIEL

Auto-déclaration d'éligibilité pour la fourniture de matériels et équipements

Procédures d'attribution de contrats :

Table des matrières

1) Motifs d'exclusion Table des matières 1
2) Capacité économique et financière 4
3) Capacité technique et professionnelle 4
4) Sanctions UE-Russie **Erreur ! Signet non défini.**

1) Motifs d'exclusion Table des matières

L'un des motifs d'exclusion suivants s'applique-t-il à votre cas ?

A. Motifs d'exclusion obligatoires

Une personne dont le comportement est imputable à l'entreprise a fait l'objet d'une condamnation définitive ou d'une amende administrative définitive pour l'une des infractions suivantes :

- fraude ;
- blanchiment d'argent ;
- acceptation et octroi de pots-de-vin, octroi d'avantages, corruption ou autres pratiques similaires ;
- traite d'êtres humains, travail forcé, exploitation du travail ou toute autre activité similaire ;
- financement du terrorisme ;
- autres.

☐ NON, aucun des motifs d'exclusion obligatoires mentionnés ci-dessus ne s'applique.

☐ OUI, l'un des motifs d'exclusion obligatoires mentionnés ci-dessus s'applique.

Si oui, veuillez fournir des détails :

B. Motifs d'exclusion facultatifs

La GIZ peut, à tout moment de la procédure, exclure le soumissionnaire si :

1. l'entreprise a manifestement manqué aux obligations applicables dans les domaines **du droit environnemental, du droit social et du droit** dans le cadre de l'exécution de contrats ;
2. l'entreprise est insolvable, a fait ou fait l'objet **d'une procédure d'insolvabilité** ou d'une procédure comparable sur les actifs, fait l'objet d'une procédure de liquidation ou se trouve en état de cessation d'activités ;
3 l'entreprise a manifestement commis **une faute professionnelle grave** qui remet en cause son intégrité ;
4. le pouvoir adjudicateur dispose de suffisamment d'éléments montrant que l'entreprise a conclu des accords avec d'autres entreprises ou s'est livrée à des pratiques concertées ayant pour objet ou effet de **prévenir, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence** ;
5. il existe un **conflit d'intérêts** dans l'exécution de la procédure de passation qui pourrait compromettre l'impartialité et l'indépendance d'une personne travaillant pour le pouvoir adjudicateur public dans l'exécution de ladite procédure et auquel il ne peut être remédié efficacement par d'autres mesures moins intrusives ;
6. **l'implication antérieure de l'entreprise dans la préparation de la procédure de passation** entraîne une distorsion de concurrence à laquelle il n'est pas possible de remédier efficacement par d'autres mesures moins intrusives ;
7. des **défaillances importantes ou persistantes** de l'entreprise ont été constatées **lors de l'exécution d'une obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un marché antérieur, **lesquelles ont donné lieu à une résiliation anticipée, à des dommages et intérêts ou à d'autres sanctions comparables** ;
8. l'entreprise **s'est rendue coupable de fausses déclarations ou de rétention abusive d'informations ou n'est pas en mesure de fournir les preuves requises** en lien avec les motifs d'exclusion ou les critères de sélection ;
9. l'entreprise a tenté **d'influer indûment sur le processus décisionnel** du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation, ou a fourni par négligence ou intentionnellement des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur la décision du pouvoir adjudicateur concernant la décision d'attribution, ou a tenté de fournir de telles informations.

☐ NON, aucun des motifs d'exclusion facultatifs mentionnés ci-dessus ne s'applique.

☐ OUI, l'un des motifs d'exclusion facultatifs mentionnés ci-dessus s'applique.

Si oui, veuillez fournir des détails :

Si oui, des « mesures d'auto-réhabilitation » ont-elles été prises ?

1. l'entreprise a prouvé qu'elle a payé ou s'est engagée à payer des indemnités pour tout dommage causé par l'infraction pénale ou l'action fautive ;

2. l'entreprise a prouvé qu'elle a fait toute la lumière sur les faits et les circonstances liés à l'infraction pénale ou l'action fautive et sur le préjudice causé par celle-ci en collaborant activement avec les autorités chargées de l'enquête et le pouvoir adjudicateur public ; et

3. l'entreprise a prouvé qu'elle a pris des mesures techniques, organisationnelles et personnelles concrètes et appropriées pour prévenir d'autres infractions pénales ou actions fautives.

Dans l'affirmative, veuillez décrire les mesures prises (par

exemple 1.-3.) :

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH évaluera les mesures prises par l'entreprise et décidera au cas par cas s'il existe des motifs d'exclusion.

Le candidat s'engage également à informer la GIZ sans délai si l'une des situations ou l'un des motifs d'exclusion décrits ci-dessus survient au cours de la procédure d'appel d'offres.

2) Capacité économique et financière

Le chiffre d'affaires de mon/notre entreprise au cours des trois derniers exercices financiers s'élève à :

2023 : 5.000.000 MRU

2024 : 5.000.000 MRU

2025 : 5.000.000 MRU

Le chiffre d'affaires de mon/notre entreprise dans le domaine pour lequel l'appel d'offres est lancé, grillages et produits annexes fils barbelés, cornières. (description du domaine pour lequel l'appel d'offres est lancé) au cours du dernier exercices financiers ou de l'année en cours s'élève en moyenne à 1.000.000 nets *MRU* :

☐ Oui
☐ Non

Les entreprises qui n'ont pas généré le chiffre d'affaires net annuel mentionné ci-dessus dans le domaine pour lequel l'appel d'offres est lancé **sont considérées comme inaptes et sont exclues de la procédure**.

En cas de doute, la GIZ se réserve le droit de demander une justification, par exemple des états financiers certifiés.

3) Capacité technique et professionnelle

La preuve de l'éligibilité technique est fournie en nommant des projets de référence. Veuillez saisir les informations des trois dernières années dans les annexes « formulaire des projets de référence » en ligne, conformément aux critères requis.

Les projets de référence d'un consortium candidat/soumissionnaire peuvent également avoir été réalisés par un membre du consortium.

Au cours des trois dernières années précédant cette offre, mon/notre entreprise a acquis de l'expérience et peut le prouver avec des projets de référence :

☐ Oui
☐ Non

Exigences minimales liées aux références

L'évaluation de l'éligibilité technique est effectuée uniquement sur la base de projets de référence d'un volume minimum de 500.000 MRU nets.

Au moins 1 projet(s) de référence dans le domaine de la fourniture de grillages, barbelés, et cornières à été réalisé par l'entreprise en 2026.

Les entreprises qui ne peuvent pas fournir de justification pour les projets de référence répondant aux conditions préalables adjacentes, **sont considérées comme inaptes et sont exclues de la procédure.**

En soumettant ce document, je confirme/nous confirmons que les informations susmentionnées sont complètes et exactes.

Propriétaires et parties contrôlant le soumissionnaire (pour les personnes morales uniquement)

*Un **propriétaire** est défini comme toute personne physique détenant au moins 50 % des droits de propriété d'une personne morale, d'un groupe ou d'une entité, ou y détenant une participation majoritaire.*

*Une **partie contrôlante** est une personne physique ou morale, une organisation ou une institution située en amont du partenaire contractuel ou à un niveau supérieur qui, par le biais de contrats, de facto, en vertu de la loi, etc., a le pouvoir d'exercer une influence dominante sur l'activité de l'entreprise (article 1, n° 6 du règlement (CE) n° 2580/2001) sans en être nécessairement propriétaire.*

N°	*Nationalité*	*Fonction*	*Nom de famille, prénom*
1			
2			
3			
4			

Nom du·de la·représentant·e autorisé·e (forme écrite simple)

Date et lieu

Annexe	N° X :	Formulaire des projets de référence

Remarque importante : Un formulaire distinct doit être rempli pour chaque projet de référence. Ce formulaire doit être copié selon les besoins, renseigné et joint à l'offre.

I.	**Informations générales sur le projet**	
1.	Projet de référence n°	1
2.	Intitulé du projet	
3.	Nom du commettant	
4.	Description des travaux/services	
II.	Autres données	
5.	Début du projet	
6.	Fin du projet	
7.	Valeur nette du contrat en euros	
III.	**Veuillez désigner un·e interlocuteur·rice susceptible de confirmer le projet de référence auprès du commettant en fournissant une référence, et indiquer ses coordonnées actuelles**	
8.	Nom de famille, prénom :	
9.	Titre du poste :	
10.	Numéro de téléphone :	